AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. X. MANITOBA. No. 21



LE MÉTIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, VENDREDI 22 OCTOBRE, 1880

AVIS IMPORANT

AUX

Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher (ci-devant Batoche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au rebords de la Rivière Saskatchewan, donnant une reduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont a été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûrete qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m



Chemin de fer Pacifique Canadin

—

Soumission pour matériel roulant

—

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts,
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secretaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 fevrier, 1880 } 17-f

De Grands Avantages

SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario, pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH,
St. Boniface.

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Tache et Provencher, St. Boniface.

22 Juin, 1880. 4f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

VIENNENT D'OUVRIR

Etoffes à Robes, Manteaux en Draps, Manteaux en Pelleterie; Costumes pour danse, Ceinture en Satin et en soie, Ceinture en velour, broché noir et couleur, Draps à manteau pour Dame, Sette de toilettes, Rubans soie satin et pluche, Dentelles point d'Alencon Bruxelle etc., etc.

Et une quantité d'autres Marchandises trop long à énumérer.

Stobart, Eden & Cie

14 Octobre, 1880 —12m

L'DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholèra morbus, dissenterie, coliques, brulûres, engeiures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très estimé où l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une epreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent : et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba, Grande Rue Winnipeg.

DANL. L. CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C.,

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice,

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE.)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Americains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de fevrier et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Avis.

—

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

PERDU !

Voilà à peu près deux mois, deux bœufs, dont un noir avec la figure grisâtre, âgé d'environ six ans, appartenant autre fois à Jerome Falcon de la Pointe de Chênes : l'autre est rouge foncé, age de deux ans égaré dans le même temps. Aucune personne qui les ramènera au soussigné sera libéralement récompense.

A. S. MALLOCH,

St. Boniface, 25 Aout 1880.

ARGENT A PRETER.

—

La "Manitoba Investment Association"—ou Société de Placements de Manitoba

Prête des fonds sur la garantie de terres en culture et sur des propriétés de ville en plein rapport.

Débentures négociées.

Les frais d'actes et autres sont tarifées par l'Association et mis au plus bas chiffre.

BUREAUX :—Bloc de la Banque des Marchands.

A. McARTHUR,
Gerant.

Winnipeg 21 Août 1880.

DES SOUMISSIONS

CACHETEES

Endossées "soumissions pour nivellement et drainage" adressées au soussigné seront reçues par le Department des Travaux Publics jusqu'à

Midi, le 10 Septembre prochain,

pour les ouvrages suivants savoir :

1o. Pour enlever de 8000 à 10,000 verges cubes dans l'elargissement et le creusemen de Colony Creek.

La soumission devra donner le prix par verge cube.

2o. Pour niveler et niveler à demi la grande route qui va au Nord Ouest vers Stony Mountain depuis l'extremite de la rue Logan.

La soumission devra donner le prix par "rod" pour l'ouvrage qui devra être semblable à celui fait en Ville, de même que le prix du fossé et du nivellement sur un côté du chemin seulement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de Banque egal à cinq par cent de la somme totale pour l'ouvrage soumissionné, ce chèque appartiendra au gouvernement et le soumissionnaire refuse de completer le contrat qui lui serait accordé, tel chèque sera remis au soumissionnaire malheureux ; mais dans le cas du soumissionnaire heureux ce chèque sera retenu comme garantie de la due exécution du contrat

Pour renseignements ultérieurs et la formule de soumission s'adresser au Bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.

Bureaux des Travaux Publics
30 Août 1880.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "Pour la Surintendance du Nord Ouest du Departement des affaires des Sauvages" seront reçues au bureau du soussigne jusqu'à

MIDI LE 10e JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour l'approvisionnement suivant requis par le Department des affaires des Sauvages pour la Surintendance des affaires du Nord Ouest, savoir :

2,000 sacs de farine XXX,

La livraison devra se faire au Fort Ellice le 15 Octobre 1880.

Des échantillons devront accompagner les soumissions.

Toute soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables disposées à cautionner l'execution du contrat

On pourra se procurer les autres renseignements au bureau du soussigné

On n'acceptera pas necessairement la plus basse des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

Bureau des Sauvages 19 Aout 1880.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE Canadien.

—

Soumissions pour Hangards pour Transfert du fret à Emerson.

—

Le Soussigne recevra les soumissions endossées "Soumissions pour Hangars pour Transfert du fret" jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 11 SEPTEMBRE PROCHAIN

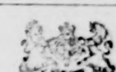
pour la construction à Emerson d'un Hangar de 300 pieds de long destiné au Transfert du Fret.

On peut voir les plans et devis et obtenir les blancs de soumissions au Bureau de l'Ingénieur du District à Winnipeg le et après le 2 septembre prochain.

Par Ordre,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en Chef.

Bureaux du Ch. de fer P. C.,
Winnipeg 26 Aout 1880.



Departement des Chemins de Fer et Canaux.

—o—

SOUMISSIONS.

—

Des soumissions cachetées et séparées endossées "Soumission pour l'achat du Steamer du gouvernement

"LADY OF THE LAKE"

et "Soumission pour l'achat du steamer du gouvernement

"LOUISE THOMPSON"

seront reçues par le Soussigné à Winnipeg jusqu'à midi

Vendredi le premier Octobre prochain.

Le "Lady of the Lake" est en ce moment au Portage du Rat, Lac des Bois, près de la ligne du Chemin de Fer Pacifique Canadien, et le "Louise Thompson" est au Fort Francis.

Pour renseignements ultérieurs s'adresser à

WILLIAM SKEAD,
Agent,
Dept. des chem. de fer et canaux.



LE "METIS."

Vendredi, 21 Octobre, 1880.

L'election de Winnipeg

Il se passe à propos de l'élection de Winnipeg certains faits qu'il importe de noter *ad perpetuam rei memoriam.*

Le choix du successeur du Capitaine Scott dans la Législature locale a mis en présence trois partis et aussi trois candidats ; c'est, d'un côté, M. Howell, avocat, conservateur et successeur présumé de M. Walker, procureur général, à qui on prête l'intention bien arrêtée et très louable, d'ailleurs, d'être nommé juge. M. Howell serait le candidat ministériel. Le club de Selkirk appuie également cette candidature.

Le club conservateur de Winnipeg a aussi son candidat, celui ci franchement conservateur et prêchant ouvertement l'introduction de la politique de partis dans les affaires provinciales ; c'est M. Woodworth, avocat de Winnipeg, maniant la parole avec une grande habileté, rompu aux affaires et ayant joué un rôle considérable dans la politique de sa province, la Nouvelle-Ecosse.

Le *Times* est favorable à M. Howell, et le *News* à M. Woodworth ; en d'autres termes, la zizanie reprend comme de plus belle dans le camp de nos amis les conservateurs de Winnipeg.

Le troisième candidat est un *grit*, M. McMillan, déjà battu l'année dernière par le Capitaine Scott, et qui poussé par son parti, n'ose cependant avouer son drapeau et se présente comme indépendant. Ce M. McMillan est propriétaire d'un moulin à farine à Winnipeg où il fait d'excellente farine : telle est à peu près sa seule et unique recommendation aux suffrages des électeurs. Il est possible, après tout, qu'elle en vaille bien d'autres. Le *Free Press* est en faveur de M. McMillan.

Chaque journal tâche de donner à son candidat le plus de louanges possibles, ce qui est très naturel en pareil cas, comme aussi chaque journal s'efforce de décrier le plus possible la candidature du voisin, ce qui n'est pas moins naturel. Or le *Daily News*, tout en ménageant l'individualité de M. Howell, se lance à fond de train contre la politique de M. Norquay laquelle consiste à cacher les couleurs conservatrices dans le gouvernement des affaires publiques de la Province. Le *Daily News* veut un gouvernement conservateur ou réformiste ; pas de mélange de tory et de grit, mais l'un ou l'autre et du pur afin de savoir à quoi s'en tenir. S'il arrive au maniement des affaires il fera une reconstruction de cabinet dans lequel n'entreront que des tories éprouvés, et d'où sera impitoyablement exclu tout individu soupçonné de faire les yeux doux à M. McKenzie ou au *Free Press*.

Il va sans dire que le *Times* est loin de partager cet avis ; non pas qu'il soit prêt à transiger avec les grits, mais il hésite à croire que le temps soit arrivé pour introduire la politique de partis dans les affaires provinciales.

"La population de langue fran-"çaise est encore trop nombreuse "et la représentation anglaise, et, se "divisant en deux camps, risque "trop fort de voir les députés fran-"çais s'allier au parti qui lui offrira "le plus de garanties de justice et "de sécurité, et arriver ainsi à avoir "leur part légitime d'influence et "d'action ainsi donc, pas de poli-"tique de partis, mais plutôt l'union "contre nature et à tout prix de toute "la représentation anglaise contre "la minorité française."

Le *Times* ne dit pas ces choses en toutes lettres, mais tout le monde les lit entre ses lignes, et le *Daily News* surtout qui ne se cache pas de le dire et de l'imprimer. Or, le *Daily News* a fait à ce propos l'histoire du petit coup d'état de M. Norquay en mai 1879, et il a arraché bien des masques. Sachons lui en tenir compte ; la vérité, la justice et la tolérance ont si peu de disciples !

Donc, il est important de noter cette phase de la campagne électorale dans Winnipeg ; nous y sommes intéressés comme spectateurs sinon comme acteurs et l'attitude et le langage du *Daily News* sur ces faits historiques nous paraissent trop véridiques pour les passer sous silence.

Quant à M. McMillan il ne dit rien, ce qui nous porte à croire qu'il est en faveur de l'union de tous les anglais, tories et grits dans la législature locale afin d'empêcher l'influence française de se faire jour. Sa farine vaut mieux que sa politique, oui, vraiment.

Retraite de l'Honorable M. Masson.

L'Honorable M. Masson, nous dit la *Minerve*, s'est rendu ces jours derniers à Ottawa pour faire accepter définitivement sa démission et dire adieu à ses collègues. L'état de santé a causé cette retraite d'un homme éminent de notre monde politique. Nous regrettons ce malheur, peut être plus que tout autre, nous de Manitoba qui avons toujours trouvé en M. Masson un défenseur infatigable et influent. Cependant la race des talents supérieurs et des hommes distingués n'est pas éteinte en Bas-Canada, non plus que celle des hommes de principes et d'idées saines. M. Masson était le type de l'honneur en tout ; ces hommes là sont plus rares. Il avait du caractère, cette chose qui s'efface de plus en plus à notre époque ; et pourtant ce sont les hommes de caractère qui l'emportent. A eux l'avenir à eux les grandes œuvres de la grande politique. M. Masson sera difficile à remplacer néanmoins, parceque le parti ministériel est tout puissant. Nous souhaitons bien sincèrement que Sir John trouve la tâche facile.

Il y a quelques mois le "Metis," joignant sa faible voix à celle des principaux journaux conservateurs de Quebec, exprimait l'espoir de voir entrer dans le gouvernement l'Hon. M. Trudel comme représentant de sa nationalité au Sénat : le temps est aujourd'hui propice et nous nous attendons à voir s'accomplir cet acte d'une politique large, élevée, nationale.

Et qu'on ne dise pas que tous les ministres de langue française doivent se trouver aux Communes seulement parceque c'est là uniquement que se fait la lutte : non la lutte se fait partout, mais surtout en dehors du Parlement, dans la presse, dans l'opinion, par les influences que donne au parti le rang ou la position de tel ou tel homme public. Le Parlement n'ouvre ses portes qu'aux vainqueurs ; la bataille pour y arriver se fait aux élections. Et puis il est fort possible que tout ce que nous disons ici tombe à faux : nous sommes si bien ! Qui nous assure qu'en prononçant le nom de l'Hon. M Trudel, comme nous l'avons fait il y a trois mois nous ne risquions pas de nous faire accuser d'être en retard ? Eh bien, tant pis ; mais nous n'en affirmons pas moins que l'Hon. M. Trudel a des titres incontestables à représenter dans le Sénat la nationalité dont il est un des chefs les plus respectés et les plus marquants. Homme sérieux éminent de grand travail, caractère énergique et dévoué droit (trop peut être), d'une réputation et d'une influence considérables, homme de parti et homme de principes par excellence, l'Hon M Trudel est une force de notre pays de Quebec. Il rendra d'immenses services au gouvernement qui le comptera parmi ses membres.

Bons effets de la protection

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

"Partout on nous assure que le commerce renait. Nous n'avons pas de difficulté à croire au retour de la prospérité commerciale, quand nous avons vu nous-même ce qui se passe à deux pas d'ici. Qu'on pousse une visite jusqu'à la jonction de la Chaudière, et l'on se convaincra que le Grand-Tronc, à lui seul, a triplé le nombre de ses chars destinés à transporter les produits de l'est et de l'ouest. Presque tous les jours, des convois spéciaux sont expédiés vers l'ouest, au nombre variant de seize à trente. L'Intercolonial est également privilégié. Ses recettes dépassent d'une manière notable celles de l'année dernière. Grâce à la vigoureuse administration de ses surintendants généraux, cette ligne plus sûre, offre aux nombreux voyageurs les agréments d'un transport régulier et d'un service poli.

"Le chemin de fer du nord, la voie populaire par excellence, lutte avantageusement avec les autres lignes, et favorise grandement les rapports commerciaux entre les diverses paroisses et les villes échelonnés sur son parcours. Voilà pour les progrès opérés dans le commerce, progrès que les recettes accrues de nos voies ferrées accusent d'une manière non équivoque.

"Et les banques maintenant. Il faudrait être plus qu'aveugle pour ne pas se rendre à l'évidence du changement opéré depuis un an dans le cours de leurs actions. La hausse se fait avec une activité sans pareille. Ainsi, à Montréal, nous constatons qu'à un peu d'intervalle les principales institutions financières ont vu opérer le progrès suivant sur le marché de la Bourse :

	Septembre. 1880	Septembre 1879
Banque de Montréal	182	132
Banque d'Ontario	86	56
Banque du Peuple	82	45
Banque de Molson	100	68
Banque de Toronto	136	112
Banque Jacques Cartier	81	57
Banque des Marchands	104	78
Banque des townships de l'Est	108	95
Banque de Commerce	127	110
Cie de Telegraphe de Montreal	132	91
Cie de Nav. Richelieu et Ontario	61	37
Cie des chars urbains	116	32
Cie du gaz de Montréal	140	118

"Les gages des ouvriers ont augmenté presque partout, dans les fabriques, dans les chantiers, dans tous les corps de métiers, à Québec, à Montreal, dans le port et le canal.

"A Toronto comme à Québec, à Halifax de même qu'à Saint Jean Nouveau-Brunswick, les mêmes résultats satisfaisants existent.

"Dans l'industrie, dit la *Minerve*, les manufactures ont surgi ou se sont relevées de toutes parts.

"Dans les chantiers de l'Ottawa, les travailleurs, qui recevaient l'an dernier de $15 à $19 par mois, ont cette année de $25 à $30, et sont même difficiles à trouver à ce prix. A Ottawa, les scieries fonctionnent jour et nuit, ce qui ne s'est pas vu depuis cinq ans. Cela nous rappelle un grit de la plus belle eau, qui affirmait sur les hustings, lors de la campagne de 1878, que la protection tuerait le commerce de bois. Or, ce commerce n'a jamais fait d'aussi grandes opérations que cette année. Il aurait bonne mine de répéter cette ritournelle libérale devant ce même public, trop intelligent néanmoins pour se laisser berner de cette façon. A l'heure actuelle, il est des commerçants de bois qui ont fait depuis quelques mois un bénéfice net de $50,000. Un expéditeur de bois de l'Outaouais nous avouait récemment qu'il a fait plus d'argent dans les trois derniers mois que durant les trois dernières années réunis. Et cette période de renaissance n'est encore qu'au début.

"Et le nombre des ouvriers, n'a-t-il pas augmenté partout ? A la manufacture Hudon il dépassera bientôt le chiffre de mille et les journaux libéraux prédisent avec colère que cet établissement qui ne rapportait pas 18 pour cent l'année dernière, va rapporter 40 cette année.

"Les salaires des employés, en général, ont aussi augmenté—excepté ceux des employés publics. La Commission du Havre, entre autres a élevé le salaire de la plupart de ses serviteurs.

"Voilà comment la protection a déjà pu faire sentir ses bons effets, dans les trois branches de l'activité nationale : dans le commerce, dans l'agriculture et dans l'industrie. Et nos libres-échangistes persistent après cela à fermer les yeux et à ne rien voir : *Ils ont des yeux et ils ne voient pas.*"

ACQUISITION DE TERRITOIRE.

On lit dans la *Minerve* :

Un évènement de la plus haute importance pour le Canada, passé presque inaperçu parmi nous, s'est accompli tout récemment. Sir Charles Tupper y a fait allusion dans son discours de Knowlton et le parlement en sera officiellement informé à la prochaine session.

En réponse à l'adresse votée par les Chambres en 1878, le gouvernement impérial vient de décréter l'annexion au Canada de tous les territoires de l'Amérique Britannique du Nord qui n'étaient pas encore inclus dans la Confédération.

Ces territoires embrassent tout le pays qui n'appartenait pas à la compagnie de la baie d'Hudson en 1870, et qui est par conséquent resté dans la dépendance immédiate de l'empire lorsque nous avons acquis les possessions du Nord-Ouest. Ils se composent de la plus grande partie du Labrador et de la région comprise entre la baie d'Hudson et l'Atlantique, outre les Iles de la mer arctique et les possessions polaires de l'Angleterre. C'est une étendue immense de pays, qui augmente les dimensions du Canada de près d'un quart, et qui en fait le plus vaste pays du monde après la Russie.

Le décret royal porte que la confédération canadienne comprendra, de ce moment, toute l'Amérique Britannique du Nord, à part Terreneuve, dont l'annexion, qui n'a été jusqu'ici qu'une question de temps, sera aussi bientôt un fait accompli. Il ne reste plus, aujourd'hui, qu'à déterminer l'entrée de cette île dans l'union canadienne pour mettre le couronnement à l'édifice élevé en 1867 par le gouvernement conservateur.

Le Canada est de ce jour plus vaste que les Etats-Unis et même que l'Europe. Il était hier plus grand que les Etats-Unis, moins le territoire d'Alaska. Il est maintenant le premier pays de l'Amérique.

On nous dira que le nouveau territoire annexé ne vaut pas grand chose, qu'il est presque tout entier au delà de la zône tempérée. Soit, mais cela n'empêche pas l'acquisition d'avoir une valeur réelle pour nous. Est ce que ces déserts stériles ne contribuent pas à l'importance de la Russie, au prestige que lui vaut sa qualité de premier pays du monde par l'étendue ? Le rôle de Russie de l'Amérique n'est pas à dédaigner, et il est de fait que nous possédons plus de territoire dans la zône tempérée que la Russie, puisque nous avons en deçà de la ligne arctique un pays plus grand que l'Europe elle-même moins la péninsule hispanique.

Nous nous rappelons la réponse que faisait en 1872, dans le congrès des Etats-Unis, le fameux Sumner, à ceux qui blâmaient l'achat que le gouvernement américain venait de faire de l'Amérique Russe, non moins stérile que le Labrador. Le grand orateur rappelait que toute annexion de territoire sous quelque latitude que ce soit, a sa valeur morale. Plus un pays est grand disait-il, plus il a d'importance aux yeux de l'étranger, et plus ses citoyens se sentent fiers de lui appartenir.

C'est quelque chose, pour nous, de savoir que la juridiction de notre gouvernement va s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre, quelque faible que soit la population de nos territoires du Nord. C'est quelque chose de savoir que ces pays immenses dépendent de nous que notre parlement, à la formation duquel ils ne concourent pas, est le seul désormais qui puisse faire des lois pour leurs habitants.

C'est bien encore une consécration que la confiance que nous témoigne la mère patrie en nous cédant ses possessions en nous les confiant, en nous déléguant une partie de ses pouvoirs souverains. Ces régions, qui feront doré avant partie du Canada, ont cessé de relever directement, comme autrefois, de la métropole.

Et puis, on aurait tort de croire que ce pays nouveau est absolument sans valeur matérielle. Sans doute cette valeur est presque nulle au point de vue agricole, mais elle est considérable au point de vue des ressources minérales et des fourrures. Elle égale presque celle qu'on attribuait aux territoires du Nord-Ouest quand nous les achetâmes de la compagnie de la baie d'Hudson, alors que leurs ressources agricoles étaient inconnues et qu'ils n'étaient appréciés qu'à titre de pays à fourrures.

On vient de fonder à Mossoul un college chaldéen dirigé par les jésuites. Un collège copte a été établi au Caire en Egypte ; et là encore, ce sont des jésuites qui instruisent les jeunes gens. Il est question d'en établir un autre à Erzeroum ou à Trébizonde pour les Arméniens catholiques, qui en ont un, de date récente, à Constantinople.

L'ESPRIT SECTAIRE D'ONTARIO.—REVENDICATION.

Un prêtre de la province d'Ontario, M. Stafford, de Lindsay, nous a adressé il y a quelques jours, une lettre qu'il a publiée dans le *Canadian Post*, de Toronto. Il proteste par cette lettre contre la manie qu'ont certains professeurs de la sœur province d'exciter les préjugés religieux à chacune de leurs conventions annuelles.

Il y a quelques années, le Principal d'un collége commença son discours en exprimant son désir d'empêcher les instituteurs d'Ontario de tomber dans l'erreur reprochée au concile du Vatican ! Un autre cherchait à rabaisser l'enseignement donné dans les institutions catholiques de l'Europe. Bref, chaque année, les discoureurs ont quelque chose à dire contre l'Eglise catholique. Mais c'est à la convention du mois d'août 1879 que l'attaque la plus injustifiable a été faite par le rév. D. H McVicar principal du collége presbytérien de Montréal. Le savant professeur a dit, entr'autre choses : "Que sur les rives fertiles du bas du Saint-Laurent, nous avons une population française qui vit dans un état d'enfance prolongé sous le régime de l'Eglise de Rome—ignorante, industrieuse, socialement ennemie du progrès." M. MacVicar attribue ce prétendu état de stagnation intellectuelle aux Jésuites !

M. Stafford—tout naturellement—répond qu'il n'y a rien de vrai dans les dires de M. MacVicar, surtout en ce qui regarde l'enseignement dans les écoles du Bas-Canada. "S'il se fut borné à dire que les écoles sont quelque peu inférieures à celles du Haut Canada sous le rapport séculier et du matériel, les hommes sensés n'auraient peut-être rien trouvé de bien grave à redire, à l'exception, toutefois, du *Mail*, de Toronto, qui soutient que les écoles du Bas Canada ne sont en rien inférieures aux écoles d'Ontario !" Et M. Stafford dit qu'il est un fait, admis de tout le monde, c'est que les bas Canadiens sont plus civilisés, plus sociaux et plus heureux que les haut-Canadiens.

Il demande en quoi les bas Canadiens sont ignorants. Est ce en culture morale ? Que l'on examine le registre des crimes et qu'on le compare à celui d'Ontario. Où existe l'infériorité ? Est ce dans l'épiscopat et le clergé ? Les juges y sont-ils moins savants et moins intègres qu'ailleurs ? En littérature, sont ils inférieurs ?

Il demande ensuite si M. MacVicar a raison de prétendre que Rome est ennemie du progrès et il cite la France du temps de Napoléon 1er, alors qu'il parcourait l'Europe en vainqueur, renversant ses institutions dans la poussière. L'Angleterre était-elle ennemie du progrès quand, sous l'egide de Rome, elle rédigeait sa constitution et proclamait ces libertés qui forment la base de sa grandeur passée et d'aujourd'hui ?

Après avoir fait ainsi bonne justice de l'accusation frivole portée contre les Jesuites, M. Stafford conclut en ces termes :

"J'accuse le Rév. D. H McVicar, principal du collége presbytérien de Montréal, d'avoir porté devant l'association des instituteurs d'Ontario de fausses accusations contre la religion catholique, ses ministres et ses adhérents dans le Bas-Canada. Je dis que ces fausses accusations sont de nature à préjuger l'esprit des instituteurs des écoles publiques d'Ontario, écoles que l'on dit, dans les rapports annuels, être *non-sectaires* et n'ayant aucune dénomination ; écoles où plus des deux tiers des enfants catholiques d'Ontario reçoivent leur instruction, et qui sont subventionnées par la province et par une répartition qui pèse autant sur la propriété des catholiques que sur celle des protestants.

"J'accuse le président de l'association des instituteurs d'avoir manqué à son devoir, en cette circonstance, en ne rappelant pas M. MacVicar à l'ordre ; j'accuse les instituteurs présents à la convention d'avoir manqué une belle occasion de montrer au public leur dégoût du fanatisme et de convaincre les catholiques qu'ils sont, eux, réellement des instituteurs non entachés de fanatisme.........—*J. de Québec.*

TOUCHANTE HISTOIRE.

Chacun sait que les jours de foire, dans le midi en France et en Bretagne, les jeunes filles viennent vendre leurs cheveux à des industriels qui les coupent et les exportent ensuite dans le monde entier.

C'est trop souvent àcontre-cœur et poussées par le besoin que les jeunes filles pauvres se soumettent à cette barbare exécution qui leur rapporte (quand la chevelure est d'irréprochable valeur) un écu de trois livres et quelques aunes de méchante cotonnade peinte.

Nous extrayons d'une causerie de M. Aimé Giron sur cette coutume cet épisode bien simple et bien touchant.

En 1870, dans un hameau vivait difficilement une famille de cultivateurs ; père, mère, trois garçons et leur sœur de douze ans, très-exceptionnellement fière de ses cheveux, de jolis cheveux blonds cendrés.

La guerre survint ; le fils aîné partit. Son départ, c'est une misère de plus au cœur. Il adorait sa petite sœur et les jolis cheveux. La fillette fut prise d'un désespoir inconsolabe : quand elle ne pleurait plus, elle songeait.

Aussi, à la première foire, elle s'approcha du tondeur. Elle étala ses cheveux, le visage tout en larmes :

—Combien ? dit-il.

Elle avait un si gros chagrin qu'elle put à peine répondre :

Au moins vingt-huit sous ?

Le marchand flaira là un mystère ; c'était un brave homme ; il s'oublia à donner trois francs à l'enfant, soudain et pour un moment joyeux. C'est égal ; ensuite à chaque coup de ciseaux dans chaque touffe, c'était tout de même une grosse larme qui tombait sur la poitrine de la pauvre petite. Recoiffée, elle s'éloigna, ses trois francs bien serrés dans sa main mignonne.

Elle courut acheter de l'huile à brûler, deux fois vingt-huit sous. Il lui resta vingt centimes qu'elle donna à un vieil aveugle sur la route, et elle revint au hameau.

Non loin, un très ancien pont enjambait d'une seule arche un ruisseau de montagne. A l'entrée, sur le parapet s'élevait un crucifix miraculeux. Christ et croix étaient taillés dans le même bloc de pierre. Dans le piédestal creusé au ciseau comme une niche et dans un verre de cabaret brûlait une veilleuse toujours allumée, soit pour un nouveau né, soit pour un agonisant. La petite fille remplit d'huile le verre pieux, et chaque jour elle revenait entretenir la lumière sainte et tranquille.

La pauvre enfant ? Elle avait vendu ses cheveux au profit de cette petite étoile bénie d'affectueuse espérance. Sur les champs de bataille, son frère n'était il pas le moribond de chaque instant et de chaque coup de fusil ?

La guerre terminée, le jeune soldat retourna au pays bien portant, et cependant, il s'était consciencieusement battu. En embrassant la fillette, il s'aperçut que les cheveux aimés avaient disparu. L'enfant baissa les yeux : "Le bon Dieu t'a protégé et te ramène, dit-elle ; ils repousseront !" Le garçon ne peut rien répondre, mais il se mit à pleurer et il embrassait beaucoup plus encore que de coutume sa chère petite sœur.

Maintenant, mesdames, — fières américaines, Allemandes langoureuses, Anglaises pudiques Françaises élégantes et spirituelles, vous y songerez peut-être quelquefois en épinglant dans vos cheveux vivants ces belles nattes mates, aux pauvres filles des montagnes dont vous achetez et portez la beauté !

En tout et partout, allez, il est une poésie à goûter, une leçon à tirer, un frisson à sentir, et c'est là la vie.

NOUVELLES CANADIENNES.

On nous écrit de St Paulin :

M. Lachevrotière est occupé à arpenter un nouveau township, composé de belles terres propices à la culture, qui doit porter le nom de township Chapleau, situé dans le voisinage des townships DeCalonne et Belleau, et qu'un grand nombre d'habitants de Ste. Ursule, St Paulin, Hunterston et autres paroisses environnantes qui se trouvent sans ouvrage depuis que la "Hempterstown Lumber Co." a cessé de faire des chantiers de bois, préfèrent aller s'établir dans ce nouveau township que de s'expatrier aux Etats-Unis, et vont s'adresser au gouvernement, dès que l'arpentage sera fini pour obtenir la concession de lots de terre dans cette partie de la forêt, ainsi que la prolongation des chemins de colonisation jusqu'à cet endroit, ce qui serait peu coûteux et qui ne peut être que d'un bon augure pour l'avenir.—*Nouveau Monde.*

NOUVELLES DIVERSES.

Nos compatriotes de Lake Linden ont fondé un club politique démocrate, à la tête duquel ils ont placé M. P. Primeau, le populaire président de la société. St Jean-Baptiste. Le nouveau club a recruté 135 membres d'origine française à sa croyance politique.

—

M. Albert Beaudette, fils de notre estimable compatriote, M. Jos. Beaudette, de Crookston, a été choisi comme candidat démocrate au poste d'auditeur du comté de Polk dans cet Etat. Nous lui souhaitons plein succès.

—

On nous dit que les anciens élèves du séminaire de Sainte-Thérèse ont déjà souscrit $10 000 pour contribuer aux frais de l'agrandissement de leur *Alma Mater* Cette généreuse souscription est le fruit de la grande réunion qu'ils tinrent, il n'y a pas longtemps, sous le toit hospitalier de l'établissement On croit que si l'on pouvait s'adresser personnellement à la générosité tous les anciens élèves, tant ici qu'aux Etats-Unis, on réussirait à prélever tout le montant nécessaire pour les travaux d'agrandissement $25 à $30 000 Le séminaire compte à l'heure actuelle 240 élèves, nombre qui s'accroitrait si le local était plus étendu. Les anciens élèves pourraient se livrer difficilement à une plus belle œuvre que celle qu'ils ont commencée.—*Minerve.*

—

Le *Canada* signale un incident très drôle dont M. L. H. Fréchette a fourni l'occasoin. Le *Canadien* avant accusé le poète-lauréat d'avoir plagié un roman d'Elie Berthet pour en faire son drame de l'Exilé, un ami de Fréchette a cru ne pouvoir mieux défendre celui ci qu'en défendant le système même du plagiat et il a publié à cet effet un article assez bien tourné et rempli de faits dans les colonnes de l'organe rouge. Il prouvait que les plus grands écrivains, entre autres Voltaire ne s'étaient jamais génés pour plagier lorsqu'il leur avait plu de le faire. Or le *Canada* révèle maintenant que cet article même, et toute cette démonstration sont copiés de Larousse, au mot *plagiat*. C'est donc plagiat sur plagiat, et l'idée est assez cocasse de défendre un plagiaire au moyen d'un plagiat.—*Minerve.*

—

Trois fabriques de sucre de betteraves sont maintenant assurées aux endroits suivants : à Berthier, à St Jean d'Iberville et à Arthabaskaville. Québec n'est pas encore certain d'avoir la sienne. Il ne nous reste plus qu'une seule chance qui nous est offerte par M Lavallée. Si les cultivateurs du comté s'engagent d'ici à jeudi à cultiver cinq cents arpents en betteraves, il fera tout en son pouvoir pour engager les directeurs de l'*Union Sucrière* à établir une fabrique dans les environs de Québec. Ainsi donc, il n'y a pas une minute à perdre, car M. Lavallée part jeudi pour la France. D'ici là il nous faut déployer la plus grande activité, signer des contrats pour compléter le nombre exigé.—*Courrier du Canada.*

UNE FERME A BLÉ DE 65 000 ACRES.

Nous lisons dans une correspondance californienne :

"Au nombre des principaux agriculteurs de la vallée de Sacramento on cite le docteur Glenn, qui est en même temps l'un des pionniers de la Californie, où il est venu s'établir en 1849. Mais ce n'est guère qu'à la fin de 1867 qu'il se livra entièrement aux travaux de l'agriculture, après avoir fait l'acquisition du ranch Jacinto, où il cultiva le blé sur une ferme de 65,000 acres, dont 45 000 semés en blé, entourée de palissades de 175 milles de long

Le rendement par acre est de 25 boisseaux dans les bonnes années et cette année est rangée parmi les bonnes. Bien qu'il ait déjà 350 000 sacs, pouvant contenir chacun 140 livres de blé, il pense qu'il sera obligé d'en acheter encore 100 000 pour pouvoir loger tout son blé. M. Glenn possède sur sa ferme une usine pour la fabrication de ses instruments aratoires de toute espèce ; il fabrique ses charriots ses herses, ses semeurs, ses moissonneuses et en général tous les ustensiles nécessaires sur son immense ferme

Il emploie 50 hommes pour la conduite des semeurs et 150 pour ses moissonneuses ; le nombre et le perfectionnement de ses instruments aratoires sont merveilleux ; il a entre autres, des battoires de 36 pieds de longueur sur 13 de hauteur qui peuvent battre 10 boisseaux de 60 livres chacun à la minute, et battre de 5,000 à 6,000 boisseaux par jour. Un autre battoir, mû par cent chevaux bat et met en sac 7 508 boisseaux par jour ou 3,000 sacs de blé."

Nouvelles Locales

—M. Dewe Inspecteur des Bureau de poste, est à Winnipeg.

—Le bois de chauffage est trèscher en ce moment.

—Nous avons l'hiver des sauvages au lieu de l'été des sauvages, c'est-a-dire une temperature extraordinaire de froid de neige et de gelées.

—M. Albert Pagé, nouveau chef d'atelier de l'imprimerie du "Metis" est arrivé d'Ottawa, et est entré de suite en fonctions.

—Les travaux faits aux rues de St Boniface par MM. Morache et Eésy sont terminés et donnent la plus grande satisfaction.

—La cour du Banc de la Reine s'est ouverte mardi dernier, 19 sous la présence de l'Hon. juge Dubuc. La liste des causes criminelles est peu chargée.

—Le pont sur la Rivière Rouge à Emerson sera terminé sous peu ; en attendant les autorités municipales ont établi un pont temporaire sur les piliers en construction.

—Le port de fer à la Pointe Douglass sera terminé le 1er de janvier prochain ; les trains traversent en ce moment la Rivière Rouge sur un pont temporaire.

—St. Boniface a perdu la station de chemin de fer de l'Avenue Provencher ; les trains, depuis mecredi arrivent à Winnipeg et en partent. La station de St. Boniface proprement dite demeure toujours.

—M. de la Londe est de retour de son excursion à la Montagne la Tortue, à la Rivière Souris et aux terrains houillers de cet endroit. Le voyage a duré 15 jours et a été heureux. Le "Metis" en parlerá prochainement plus au long

Depuis son arrivée, M. de la Londe a été mis en rapport avec les directeurs du chemin de fer *South Western*. le distingué visiteur se met en route pour Ottawa lundi prochain.

—Sa grâce Mgr. Taché part lundi pour la Province de Québec où l'appellent des affaires de l'archidiocèse ainsi que des affaires de famille. Son absence pourrait être de deux mois. M. Hughes accompagne Mgr Taché en qualité de secrétaire. Les vœux et les prières de tous les fidèles accompagnent l'illustre et bien aimé prélat dans son lointain voyage.

Le R. P. Antoine visiteur de la congrégation des RR PP. Oblats retourne en même temps que Mgr. l'archevêque.

—Les travaux de construction du chemin de fer *South Western* sont commencés ; il y a déjà un mille de chemin de fait. En septembre 1881 toute la section entre Winnipeg et le lac des Roches sera terminée, et le reste c'est-à-dire 180 milles en dehors de la province sera donné en contrat

Il se fait des efforts en ce moment pour induire les municipalités d'Assiniboine de St. François Xavier, de Morris, etc., à voter chacune un bonus de $20 à $40,000 au chemin de fer.

DEMANDES DE LICENCES

HOTEL—George Germain, West-Lyne ; W L. Denchar, Niverville ; John Litch, Dominion City ; L. J. Cross, William W. Callwell, Winnipeg ; Rigney et Cary épiciers Portage la Prairie. James Bell ; Portage, R. Black Park's Creek, John McQuarrie, Portage La Prairie Hôtel Epicier. Arthur Fafard, Poplar Point ; Maxime Villebrun ; Totogan.

JOHN FRASER,
President des C. des

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieur à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Frères

ENSEIGNE DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Frères,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Térebentine.	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etcupe,	Colliets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes.
Cuir,	Tuyaux de plomb
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrière pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine,	Poêles de salon,
Poêles,	Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments aratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualite, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie qui sont desireux de se guerir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S. Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGE et les maladies de POUMONS. Afin de vous convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres ront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée à n'importe quelle partie des Etats-Unis et Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionne.

ASH & ROBBINS,

360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Juil. 877. 1aa

LA BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.



Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—o—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-VOUS

AU

JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. C. S. ROYAL, Gérant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies gueries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitie du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlee avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

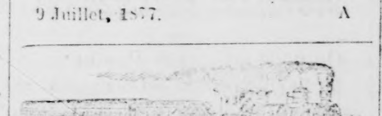
Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été gueries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, ad poitrine ou de côte, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualites electriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guerissent à coup sûr de douleurs de reins, de côte et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invéterés, et préviennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien definie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A



Chemin de fer Pacifique Canadien.

—o—

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar Lac Travers.
Ex quotidien.		8am	10:45 am	
Accom. quotidien excepte dimanche	8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement		7:30am		1:30 am

RETOUR.

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepte dimanche		11:30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepte dimanche			De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.		5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem.	2:30pm		8:[illegible]pm	7:10pm

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi ; l'Exprès *via* Fergus Falls à 4 45 hrs. de l'avant midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent *via* Fergus Falls à 12.30 ou midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.



LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveaute).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même, le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW-YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

—o—

A.A. C. LaRiviere – Alex. Kittson

ST. BONIFACE, MANITOBA.

—o—

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Proprietes Foncières.

Des Assurances sont accordees contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidelité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu à $5,000 en donnant première hypothèque sur des proprietés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

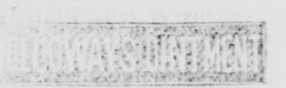


Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins,

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.



Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec plusieurs il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME, Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Furoncles, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufactures seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533. Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct, 1879. 1a